

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mercredi 26 avril 2023 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :**SÉANCE PUBLIQUE**

- 1 Communications du Bourgmestre
- 2 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 3 Comptabilité communale - Comptes de l'exercice 2022 : Approbation
- 4 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1394 – Acquisition de livres pour la bibliothèque et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 5 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1399 – Auteur de projet Programme de Développement Rural et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 6 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1404 – Acquisition de signalisation routière – Année 2005 - et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 7 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1428 – Travaux de réfection du système de chauffage à la Marcotte et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 8 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1470 – Acquisition de mobilier scolaire pour les écoles de Ladeuze et Vaudignies et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 9 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1338 – Auteur de projet Plan triennal 2001-2003 et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 10 Comptabilité Communale – Désaffectation de l'emprunt 1466 – Acquisition de matériaux pour le service voirie – Année 2008 - et réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 11 Comptabilité Communale – Réparation des dégâts à la « Marcotte » suite aux grêles du 19 mai 2022 - Réaffectation vers le Fonds de Réserve Extraordinaire : décision
- 12 Comptabilité communale - Modification budgétaire N° 1 de l'exercice 2023 - Service Ordinaire et extraordinaire : approbation
- 13 Octroi d'un subside exceptionnel 2023 à la Royale Fanfare de Vaudignies : décision
- 14 Octroi d'un subside exceptionnel 2023 à la Royale Fanfare de Chièvres: décision
- 15 Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL Cervia Médiéval pour la mise en oeuvre de l'évènement organisé en mai 2023 : décision
- 16 NO TELE : subside 2023 : décision
- 17 Règlement-redevance pour les ateliers organisés dans le cadre de la semaine "Bien-être" du 31 mai au 04 juin 2023 : approbation

- 18 Convention de collaboration avec la Province de Hainaut dans le cadre de la mission de l'indicateur-expert provincial - Mise à jour des documents cadastraux : approbation
- 19 Informatique et communication : renouvellement des infrastructures : Mission "In House" avec l'intercommunale IMIO : approbation
- 20 Travaux extraordinaires d'entretien du cours d'eau non navigable de 3e catégorie « Rieu de Babechin » à Huissignies (Chièvres) - Approbation des conditions et du mode de passation
- 21 Expropriation de terrains dans le cadre de travaux de lutte contre les inondations : missions de géomètre : adaptation des voies et moyens : décision
- 22 Convention d'occupation d'un local communal par l'Office du Tourisme : approbation
- 23 Convention d'occupation d'un local communal par l'Agence Locale pour l'Emploi : approbation
- 24 Commission Locale de Développement Rural : rapport d'activités 2022 : approbation
- 25 Commission Locale pour l'Energie : rapport d'activités 2022 : prise de connaissance
- 26 Centre Public d'Action Sociale : démission de 2 conseillers : prise d'acte
- 27 Centre Public d'Action Sociale : désignation d'un conseiller : prise d'acte
- 28 Centre Public d'Action Sociale : désignation d'un conseiller : prise d'acte
- 29 Motion de solidarité avec les travailleuses et travailleurs de Delhaize : approbation
- 30 Motion de soutien "le mois est trop long pour nos salaires..." : approbation
- 31 IMIO : Ordre du jour de l'assemblée générale du 23 mai 2023 : approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale,



Mme M-L VANWIELENDAELE

Le Bourgmestre,



Mr O. HARTIEL